



## Héritage immobilier = perte de RSA ? - urgent

Par **Debert**, le **07/07/2016** à **11:56**

Bonjour,

je suis allocataire du RSA socle.

Mon père est décédé récemment, ce qui va me faire hériter d'une maison, en partage avec mon frère et ma sœur.

Ma part de cette maison est évaluée à 34 000€.

Mes frère et sœur ne veulent pas vendre et ne peuvent m'acheter ma part.

Dois-je refuser mon héritage pour garder le RSA et leur permettre de garder la maison?

Quelles seraient les conséquences si j'acceptais mon héritage et le déclarais à la CAF ?  
Aurais-je une évaluation à la baisse de mon RSA - et de combien - ou le perdrais-je totalement ?

Merci de me répondre.

Yan